



Assemblée générale ordinaire des adhérents
le 1^{er} juin 2024 16h
Salle GOURIOU, 1 rue de Rintru, LAMBALLE-ARMOR
Adhérents à jour de leur cotisation 2023 ou 2024 au 12 /05/24

Halte Aux Marées Vertes (HAMV)

contact@halteauxmareesvertes.org

Siège : 4 route de la Chapelle Saint Maurice - 22400 Morieux LAMBALLE-ARMOR

ORDRE DU JOUR :

- Révision des statuts :
 - o Organisation d'une direction collégiale.
 - o Extension de l'action d'HAMV à toute la Bretagne avec personnes relais dans les 8 baies algues vertes.
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport moral (orientations)
 - o Soutien aux particuliers ou collectifs luttant contre les différentes sources de prolifération des algues vertes.
 - o Actions Pédagogiques et de sensibilisation
 - o Organisation de temps d'échanges et de partage
 - o Proposition d'un projet participatif
- Élection du conseil d'administration

En vertu de l'article 10 des statuts modifiés le 2 octobre 2021, tout adhérent absent a la possibilité de se faire représenter par un autre adhérent à jour de cotisation.
Chaque membre ne peut être porteur que de trois pouvoirs (en sus de sa propre voix).
Si vous ne souhaitez pas donner pouvoir, vous pouvez aussi nous l'indiquer par retour de mail.

Pour le conseil d'administration, les coprésidentes Isabelle Czaja et Michèle Le Flahec.

POUVOIR :

Nom :

Prénom.....

Domicilié à

Adhérent de Halte aux Marées Vertes 2023 ou 2024 à jour de cotisation **le 12/05/2024**

Donne pouvoir à

NOM

Prénom.....

Domicilié à

Adhérent de Halte aux Marées Vertes 2023 ou 2024 à jour de cotisation **le 12/05/2024**

pour me représenter et participer aux votes lors de l'assemblée générale ordinaire du **1^{er} juin 2024.**

Fait à, le

Signature de l'adhérent **donnant pouvoir**
précédée de la mention manuscrite
« Bon pour pouvoir

Signature de l'adhérent **acceptant le pouvoir**
précédée de la mention manuscrite
« Bon pour acceptation de pouvoir »